
Mgr M. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a donné la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Plusieurs membres du clergé étaient présents à cette cérémonie, ainsi que les parents des nouvelles novices et professes.

PATRONAGE SAINT-VINCENT DE PAUL

**CEUVRE D'APPRENTIS, DIRIGÉE PAR LES FRÈRES DE
SAINT-GABRIEL, 647, RUE LAGAUCHE-
TIÈRE, MONTRÉAL**

Extrait du rapport présenté au Conseil de la Société Saint-Vincent de Paul

 L y a au Patronage, à l'heure présente, 7 religieux, 74 apprentis et 7 engagés, soit un total de 88 personnes mangeant et couchant à l'établissement. Si l'on tient compte de la multiplicité des services, c'est tout le personnel que la maison peut contenir. Un agrandissement s'impose.

Au point de vue familial, 20 de nos enfants sont des fils de femmes veuves, 28 sont des orphelins de père et de mère, 22 sont des membres de familles pauvres ou malades soutenues par la Société Saint-Vincent de Paul, 4 enfin sont des épaves de ménages rompus et dispersés. C'est donc en tout 74 enfants qui avaient réel besoin du Patronage et qui s'y trouvent efficacement protégés.

Si nous jetons un coup d'œil sur le mouvement du personnel durant l'année, nous trouverons : deux apprentis qui sont entrés au collège en vue de s'engager dans des professions libérales, deux qui